

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 47	<i>Membres en fonction :</i> 46	<i>Membres présents :</i> 37	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 6	<i>Absent(s) :</i> 3	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 22 novembre 2016

Vote(s) pour : 38

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 28 novembre 2016,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-11-28-BD-23 :

**Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.**

Rapporteur : Monsieur Fabrice HERDE

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

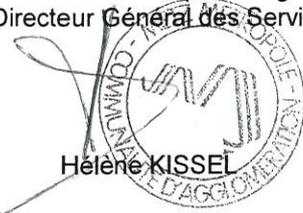
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,  
VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2017 de Metz Métropole approuvé par le Conseil de Communauté du 11 juillet 2011 et notamment sa fiche action n°16 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* »,  
VU le règlement particulier d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 18 mai 2015,  
VU la convention initiale du Programme d'Intérêt Général Habitat Dégradé entre Metz Métropole et l'ANAH signée le 22 novembre 2010 et ses avenants n°1 signé le 25 mai 2011, n°2 signé le 20 décembre 2011, n°3 signé le 21 août 2012 et n°4 signé le 17 juillet 2014,  
VU la délibération du Bureau du 19 mai 2014 portant sur la prolongation,  
VU la délibération du Bureau du 9 mai 2016 portant sur la mise en place d'un protocole "Habiter Mieux" entre Metz Métropole et l'Agence Nationale de l'Habitat pour l'année 2016,  
VU les demandes transmises par l'Agence Nationale de l'Habitat par courriers en du 22 septembre 2016 et des 10 et 24 octobre 2016 concernant le soutien à 16 logements du parc immobilier privé,

DECIDE d'accorder aux différents porteurs de projets concernés une subvention globale de 15 514 €, dont la liste et les caractéristiques sont décrites dans le tableau joint en annexe, ledit tableau faisant partie intégrante de la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir concernant la présente,

DECIDE d'affecter 15 514 € sur l'autorisation de programme 2016 de 2 100 000 € consacrée au logement social pour financer les opérations précitées.

Pour extrait conforme  
Metz, le 29 novembre 2016  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

OPERATIONS DE REHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVES SOUTENUES PAR L'ANAH  
PIG HABITAT DEGRADE - RECAPITULATIF GLOBAL

Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
M. Zidane TOUITOU	63 rue des Trois Rois METZ	- Isolation extérieure	1	19 983,00 €	18 941,00 €	45%	8 523 €	1 894 €	947 €	500 €	1 447 €	Propriétaire occupant	8 119,00 €
M. Yonuz YASAR	18 rue Pierre Maurice Masson METZ	- Isolation extérieure - Menuiseries extérieures	1	30 100,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	2 000 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	16 600,00 €
M. Robert DONNADIEU	19 Bis rue Milaville ARS-SUR-MOSELLE	- Installation d'une chaudière - Isolation intérieure - Réfection toiture - Isolation des combles	1	30 374,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	2 000 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	16 874,00 €
M. Aziz HAMOUCHE	9 allée Hélène Boucher ARS-SUR-MOSELLE	- Isolation extérieure - Isolation des combles - Menuiseries extérieures	1	44 539,00 €	20 000,00 €	30%	6 000 €	1 600 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	36 539,00 €
M. Emin KARA	12 rue Leussiotte METZ	- Isolation extérieure	1	15 079,00 €	14 293,00 €	40%	5 717 €	1 429 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	7 433,00 €
M. Abdelhamid SAFER	80 rue de Vallières METZ	- Installation d'une chaudière - Menuiseries extérieures	1	11 769,00 €	11 155,00 €	40%	4 462 €	1 116 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	5 691,00 €
M. Frédéric ENGEL	107 rue de Frescaty MONTIGNY-LES-METZ	- Non communiqué	1	22 895,00 €	2 000,00 €	10%	8 000 €	2 000 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	12 395,00 €

Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
Mme Stanayka GODFROY	13 rue Nansan MARLY	- Installation d'une chaudière	1	7 856,00 €	7 342,00 €	35%	2 570 €	734 €	367 €	500 €	867 €	Propriétaire occupant	3 685,00 €
M. René KIRCH	1 rue Lothaire METZ	- Rénovation complète d'un logement	1	58 403,00 €	54 582,00 €	35%	19 104 €		2 729 €	- €	2 729 €	Propriétaire bailleur	36 570,00 €
M. Jérémy BARROYER	88 Bis rue de Castelnau METZ	- Installation d'un chauffage géothermique - Menuiseries extérieures	1	43 288,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	2 000 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	29 788,00 €
Mme Sofia FARAH	1 Place Henri Frécot METZ	- Installation d'une chaudière - Réfection toiture - Isolation des combles	1	21 071,00 €	19 410,00 €	45%	8 735 €	1 941 €	971 €	500 €	1 471 €	Propriétaire occupant	8 924,00 €
Mme Cécile KIRCH	12 av. du Président Robert Schuman MONTIGNY-LES-METZ	- Isolation du sous-sol - Réfection toiture - Isolation des combles	1	27 041,00 €	20 000,00 €	40%	8 000 €	2 000 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	16 541,00 €
M. Jean DA CUNHA	2 rue de Metz ST-PRIVAT-LA-MONTAGNE	- Installation d'une chaudière	1	9 521,00 €	9 025,00 €	40%	3 610 €	903 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	4 508,00 €
M. Mehmet YILDIZ	21 rue François Simon ST-JULIEN-LES-METZ	- Isolation extérieure	1	21 174,00 €	20 000,00 €	40%	8 000 €	2 000 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	10 674,00 €
M. Enrico RAMAZZOTTI	2 rue du Stade AMANVILLERS	- Isolation des combles - Réfection toiture - Installation d'une VMC	1	20 715,00 €	18 882,00 €	40%	7 553 €	1 888 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	10 774,00 €
SCI SANHECAT	113 rue Claude Bernard METZ	- Rénovation complète d'un logement	1	47 524,00 €	42 440,00 €	35%	14 854 €	1 500 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire bailleur	30 670,00 €

Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
TOTAL			16	431 432,00 €	318 070,00 €		135 128 €	25 005 €	8 014 €	7 500 €	15 514 €		

**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
**PREFECTURE DE LA MOSELLE –**  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 28 novembre 2016.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 18</b> – Convention relative au développement de briques technologiques de l'Institut Lafayette dans le cadre du déploiement de sa phase d'activité opérationnelle. <i>Annexe</i> : Convention.	X 1 1 1	
<b>Point 19</b> – Projet d'acquisition-amélioration par ADOMA Etablissement Nord-Est de 47 logements PLAI (1 <sup>ère</sup> tranche) – rue Drogon à Metz : demande de financement. <i>Annexe</i> : Convention financière.	* 2 1 1	
<b>Point 20</b> – Projet de construction par LOGIEST de 5 pavillons ZAC du Sansonnet à Metz : demande de financement. <i>Annexe</i> : Convention financière.	X 2 1 1	
<b>Point 21</b> – Projet de réalisation de 7 pavillons en bande "Descartes II" rue de Berlin – ZAC GPV de Metz-Borny dans le cadre du programme "Maison Durable" : demande de financement <i>Annexe</i> : Convention financière.	X 2 1 1	
<b>Point 22</b> – Projet d'acquisition en VEFA par LOGIEST de 26 logements – Domaine de Bellevue à Woippy : demande de financement. <i>Annexe</i> : Convention financière.	X 2 1 1	
<b>Point 23</b> – Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné. <i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif.	X 1 1	
<b>Point 24</b> – Projet de réhabilitation par LOGIEST de 38 logements situés 1 et 3 rue des Jacinthes à Metz : garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 54648. <i>Annexe</i> : Convention financière.	* 1 1 1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 7 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

PREFECTURE DE LA MOSELLE  
D.C.T.A.J.  
**30 NOV. 2016**  
ARRIVÉE  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



VL

Fait à Metz, le 29 novembre 2016  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEI